

Pensions alimentaires huissier

Par toto 1968, le 30/07/2013 à 19:45

Bonjour, je reçois la pension alimentaire par huissier suite a une saisie sur salaire. Au mois de mai il manquait 90 euros. J'ai contacté le bureau de l'huissier qui m'a répondu qu'il ne savait pas. Je lui ai dis que la somme exacte avait été retiré sur le salaire du père. Alors il m'a répondu je vérifie et vous aurez les 90 euros sur le prochain versement. Juin et juillet on était versés fin juillet et toujours pas les 90 euros manquant je rappelle l'huissier il voit bien que les sommes exacte sont retirés sur le salaire du père mais ne sais pas ou sont les 90 euros. donc il ne peut pas me les donné. Que puis-je faire pour récupéré cet argent car se n'est pas la première fois qu'il manque de l'argent. Merci d'avance

Par katy91, le 03/09/2013 à 08:20

Bonjour,

Je suis enceinte et mon compagnon ne veut pas reconnaitre l'enfant.

Il ne repond plus à mes appels et refuse toutes rencontre pour que je puisse récupérer mes affaires.

Comment faire en sorte qu'il me faire une pension alimentaire et qu'il prenne enfin ces responsabilités.

Merci